

ANNEXE II

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITÉ « ÉDUCATEUR SPORTIF » MENTION « DISCIPLINES GYMNIQUES »

Test d'exigences préalables pour l'option A « disciplines gymniques acrobatiques »

Le candidat réalise un enchaînement d'une durée de trente secondes maximum intégrant les cinq éléments techniques présentés ci-dessous.

L'attestation de réussite au test est délivrée lorsque le candidat satisfait à la réalisation d'au moins quatre des cinq éléments dans le temps imparti.

La réalisation d'un élément est satisfaite si tous les critères de réussite sont validés.

Définition	Dessin de l'élément technique	Critères de réussite
1. Roue		- réaliser la roue sur une ligne - garder les bras tendus
2. Appui tendu renversé		- garder les bras aux oreilles pendant toute la réalisation - s'élever à l'ATR revenir en fente
3. Roulade avant		- poussée complète des jambes avant de faire la roulade - poser la nuque sur le sol
4. Saut droit		- effectuer une flexion puis extension complète des jambes - maintenir le ventre creux
5. Roulade arrière		- faire la roulade arrière départ debout arriver debout - rentre la tête pendant la réalisation